

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT "S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom commercial : METAFLUX 75-47 DETERGENT "S" S.N.E.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Traitement de surface des métaux.

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société SODITEC SAS
24 Rue Joseph Marie Jacquard
67400 ILLKIRCH

Personne de contact info.soditec@metaflux.fr
Téléphone 03 88 55 29 40
Téléfax 03 88 67 85 40

Personne à contacter concernant la sécurité produit
Téléphone 03 88 55 29 40
Adresse e-mail info.soditec@metaflux.fr

Internet : www.metaflux.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information I.N.R.S.) 01 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif R34: Provoque des brûlures.

2.2 Éléments d'étiquetage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Corrosif

Phrase(s) R : R34 Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

2.3 Autres dangers

Classification "corrosive" en raison de la valeur extrême du pH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse
acides inorganiques

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Acide Orthophosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24	C; R34 Nota B	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314	>= 10 - < 25

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Notes mentionnées dans cette section, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Secouristes: Assurer la protection personnelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : En cas d'ingestion, brûlures graves dans la cavité buccale et dans la gorge, ainsi que risque d'une perforation de l'appareil digestif et de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Les locaux où ces matières sont stockées ou utilisées devraient être munis d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité[s].
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Entreposer dans un endroit accessible seulement aux per-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

aires de stockage et les con-
teneurs

sonnes autorisées.

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire : Eviter tout contact avec un métal.
sur les conditions de stockage

Température de stockage : 0 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Traitement de surface des métaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Acide Ortho-phosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
	7664-38-2	STEL	2 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
	7664-38-2	VME	1 mg/m3	2007-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH OSHA Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
	7664-38-2	VLE	2 mg/m3	2007-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire	:	NIOSH OSHA Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

DNEL/DMEL

Acide Orthophosphorique : Utilisation finale: DNEL, Travailleurs, Utilisation industrielle
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Durée d'exposition: 8 Heure
Valeur: 2,92 mg/m3

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:
B-P2

Protection des mains : Néoprène
Gants de protection conformes à EN 374.
Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.
Les gants de protection doivent être remplacés au premier signe de détérioration.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection des yeux (EN 166)

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Mesures d'hygiène : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Les locaux où ces matières sont stockées ou utilisées devraient être munis d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité[s].

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux :

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Point d'éclair : non applicable

Température d'auto-inflammabilité : n'est pas auto-inflammable

pH : <2
à 20°C (non dilué)

Point/intervalle de fusion : pas défini(e)

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 23 hPa
à 20 °C

Densité : 1,09 - 1,13 g/cm³
Méthode: DIN 51757

Hydrosolubilité : complètement miscible

Viscosité, dynamique : pas défini(e)

9.2 Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT "S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Explosibilité : pas de risque d'explosion

: Mise à jour: 10 2002 pas de taxes des COV

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Acide Orthophosphorique : DL50: 2.600 mg/kg

Espèce: rat

Méthode: OCDE Ligne directrice 423

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Irritation des yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Donnée non disponible

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

Acide Orthophosphorique : Espèce: rat

Voie d'application: Oral(e)

NOAEL: <= 500 mg/kg bw/d Méthode: OCDE Ligne directrice 422

Évaluation toxicologique

Effets aigus : En cas d'ingestion, brûlures graves dans la cavité buccale et dans la gorge, ainsi que risque d'une perforation de l'appareil digestif et de l'estomac.

Information supplémentaire : En cas d'ingestion, brûlures graves dans la cavité buccale et dans la gorge, ainsi que risque d'une perforation de l'appareil digestif et de l'estomac.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Acide Orthophosphorique : CE50: > 100 mg/L

Durée d'exposition: 48 Heure

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Acide Orthophosphorique : CE50: > 100 mg/L

Durée d'exposition: 72 Heure

Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC: 100 mg/L

Durée d'exposition: 72 Heure

Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT "S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : pollue faiblement l'eau

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Numéro ONU : 1805
Nom d'expédition des Nations unies

Classe(s) de danger pour le transport : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION: 8

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C1
Numéro d'identification du danger : 80
Quantité limitée emballage intérieur : 5,00 L
Quantité maximale : 30,00 KG
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

Numéro ONU : 1805
Description des marchandises : Phosphoric acid, solution
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

IATA_C

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Quantité maximale : 60,00 L
Dangereux pour l'environnement : non

IATA_P

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Quantité maximale : 5,00 L
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Numéro ONU : 1805
Description des marchandises : PHOSPHORIC ACID SOLUTION
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT "S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

No EMS Numéro 1 : F-A
No EMS Numéro 2 : S-B
Polluant marin : non

RID

Numéro ONU : 1805 Description des marchan dises
Classe(s) de danger pour le : ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

: 8

transport

Groupe d'emballage : III Code de classification : C1
Numéro d'identification du : 80 danger
Étiquettes : 8 Quantité limitée emballage : 5,00 L intérieur
Quantité maximale : 30,00 KG

Dangereux pour l'environnement : non

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau VVVWS A4

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour une ou plusieurs substances dans ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R34 Provoque des brûlures.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Texte complet des Notes citées au chapitre 3

Nota B Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solution aqueuse à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent de ce fait un étiquetage différent, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Les entrées accompagnées de la note B dans l'annexe I ont une dénomination générale du type: "acide nitrique%". Dans ce cas, le fabricant ou toute autre personne qui met une telle substance sur le marché doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Exemple: acide nitrique 45%. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration s'entend toujours poids/poids. L'utilisation de données supplémentaires (par exemple: poids spécifique, degré Baumé, etc.) ou de phrases descriptives (par exemple: concentré fumant, glacial) peut être tolérée.

Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

1. Titre court du scénario d'exposition : Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de produit : PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie

Catégorie de processus : PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Catégorie de rejet dans l'environnement : ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Activité : Utilisation au poste de travail

Information supplémentaire : Les PROC et ERC suivants sont couverts par les PROC / ERC cités :

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Acide Orthophosphorique

Note: : Les PROC et ERC suivants sont couverts par les PROC / ERC cités :

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Les Informations sur la concentration peuvent être trouvées dans le chapitre 3 de la FDS.

Quantité utilisée

Quantité de la substance dans le produit par an :

Remarques : pas relevant

Quantité de la substance utilisable sans danger dans les limites du scénario d'exposition. (Msafe)

Remarques : M-Safe n'a pas été dérivée

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Remarques : pas relevant

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Compartment : Eau

Eau : Les solutions avec un pH bas doivent être neutralisées avant l'évacuation.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Remarques : pas relevant

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Les solutions avec un pH bas doivent être neutralisées avant l'évacuation.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Remarques : Donnée non disponible

**2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles**

Acide Orthophosphorique

Note : Les PROC et ERC suivants sont couverts par les PROC / ERC cités :

Activité

: Utilisation au poste de travail

Caractéristiques du produit

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide, Substance solide

Quantité de la substance utilisable sans danger dans les limites du scénario d'exposition : M-Safe n'a pas été dérivée

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : La température ambiante, la dimension de la pièce et le taux de renouvellement d'air ne sont pas significatifs pour ce scénario d'exposition.

Exposition par la peau, Exposition par inhalation

Conditions et mesures techniques

Utilisation des Meilleures Pratiques ("Best Practice") pour minimiser l'exposition.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Les travailleurs doivent être formés afin de maîtriser les risques des substances corrosives.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Équipement de protection individuel, voir section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type:	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC4		Un scénario environnemental n'est pas nécessaire car cette substance n'est pas classée comme dangereuse pour l'environnement.	eau			

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type:	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (RCR)
2.2	Ecetoc TRA	Les paramètres standard ont été utilisés	Exposition par inhalation calculée	0,375 mg/m3	0,375

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Les utilisations avec un rapport de caractérisation des risques (RCR) <1 sont considérées comme utilisation en toute sécurité.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Vous pouvez utiliser les options de paramétrage pour adapter le scénario d'exposition à vos conditions locales afin de déterminer si vos utilisations sont dans les limites du scénario d'exposition prévu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Pour plus d'informations sur une utilisation en toute sécurité, demander à nos spécialistes techniques.

1. Titre court du scénario d'exposition : Fabrication de produits chimiques

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie de processus : PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Catégorie de rejet dans l'environnement : ERC1: Fabrication de substances

Activité : Utilisation au poste de travail

Information supplémentaire : Les PROC et ERC suivants sont couverts par les PROC / ERC cités :

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1: Fabrication de substances

Acide Orthophosphorique

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Les Informations sur la concentration peuvent être trouvées dans le chapitre 3 de la FDS.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Donnée non disponible

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Compartment : Eau

Eau : Le produit ne doit pas être déversé dans les eaux sans pré-

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : Station municipale de traitement des eaux usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S " S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Acide Orthophosphorique

Note : Les PROC et ERC suivants sont couverts par les PROC / ERC cités :

Activité

: Utilisation au poste de travail

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Les Informations sur la concentration peuvent être trouvées dans le chapitre 3 de la FDS.
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Substance liquide

Quantité utilisée

Remarques : Les paramètres standards ont été utilisés
: M-Safe n'a pas été dérivée

Fréquence et durée d'utilisation

Travailleurs : 8 Heure
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an
Remarques : Utilisation/dégagement continu

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : La substance est classée Corrosive. Pour des effets qui ne peuvent être quantitativement déterminés, l'exposition doit être minimisée par des moyens techniques ou des protections personnelles (gants, masque facial, etc) appropriés., Donnée non disponible

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur
Remarques : Donnée non disponible

Conditions et mesures techniques

En milieu industriel et professionnel les dispositions suivantes s'appliquent:
Confinement du procédé quand nécessaire, ventilation / extraction locale sur les fours et les autres zones de travail générant potentiellement des poussières.
Application des techniques de capture et d'élimination des poussières.
Confinement des liquides avec des rétentions pour collecter ou prévenir les déversements accidentels.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Équipement de protection individuel, voir section 8.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

METAFLUX 75-47 DETERGENT " S" S.N.E.

Version: 1.0

Date de révision 05.10.2018

Date d'impression 05.10.2018

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type:	Niveau	d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (RCR)
2.2	Ecetoc TRA	Les paramètres standards ont été utilisés	Exposition par inhalation	calculée		0,375

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Les utilisations avec un rapport de caractérisation des risques (RCR) <1 sont considérées comme utilisation en toute sécurité.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Vous pouvez utiliser les options de paramétrage pour adapter le scénario d'exposition à vos conditions locales afin de déterminer si vos utilisations sont dans les limites du scénario d'exposition prévu.

Pour plus d'informations sur une utilisation en toute sécurité, demander à nos spécialistes techniques.